



Médecine



Pharmacie



Maïeutique



Odontologie



Filières
Paramédicales

Kinésithérapie
Ergothérapie
Psychomotricité
Manip. Radio
Podologie

COLLE 3 - UE15sp Psychomotricité

Lundi 23 mars 2020

1H

Dans un premier temps, vous donnerez la définition d'un symptôme et celle d'un syndrome selon JM. ALBARET. Puis, définissez les troubles psychomoteurs selon J. DE AJURIAGUERRA.

Dans un deuxième temps, vous développerez le TDAH.